

# DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION POUR UN BUREAU D'ETUDES à la Charte pour un assainissement non collectif de qualité en Vendée

Date de dépôt du dossier : .....



## INFORMATION SUR LE CHEF D'ENTREPRISE

Nom : .....Prénom : .....

Diplôme(s) / Titres professionnels : .....

.....

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Dénomination ou raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....Télécopie : .....

Portable : .....Mail : .....

N° de SIRET : .....

Spécialités .....

Liste des Etablissements : .....

.....

.....

## EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Effectif salarié, hors apprenti et hors intérimaire : .....

Nombre d'années d'expérience de l'entreprise sur les études de filière : .....

Nombre de salariés affectés à la réalisation d'études de filière : .....

Nom des techniciens : .....

.....

.....



Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de la charte pour un assainissement non collectif de qualité en Vendée, ainsi que de son règlement. Je m'engage à respecter les points suivants :

- ✦ Respecter la réglementation en vigueur
- ✦ Assurer la promotion de la charte ;
- ✦ Respecter les décisions du comité de pilotage de la charte ;
- ✦ Aller dans le sens d'une harmonisation des méthodes de travail dans le département, sur la base des outils proposés dans le cadre de la charte ;
- ✦ Assumer pleinement mes responsabilités dans mon domaine d'intervention ;
- ✦ Transmettre au comité de pilotage toute difficulté dans la mise en œuvre ou l'application de la charte ;
- ✦ Attester d'un niveau de compétences et de formation suffisant pour la réalisation des études ;
- ✦ Participer régulièrement aux réunions techniques organisées dans le cadre de la charte ;
- ✦ Être assuré pour la réalisation des études de filière (Responsabilité civile et décennale) et être à jour de mes obligations fiscales et sociales ;
- ✦ Respecter les procédures et prescriptions techniques définies dans le cahier des charges pour la réalisation des études de filières ;
- ✦ Privilégier la solution optimale pour le client d'un point de vue réglementaire et technico-économique ;
- ✦ Répondre de manière adaptée aux problèmes soulevés par une entreprise ou un SPANC dans le cadre d'un chantier d'ANC, et si besoin formaliser les modifications d'une étude de filière par écrit, en respectant le principe que, si les modifications sont dues à une erreur du bureau d'études, celui-ci assumera à ses frais les modifications de l'étude.

Je transmets les documents suivants au secrétariat de la charte :

- ⇒ **La présente demande d'habilitation complétée dans son intégralité et signée**
- ⇒ **Les attestations d'assurance responsabilité civile et garantie décennale avec mention des activités de terrassement et canalisation, assainissement dans le domaine privatif ainsi que l'assainissement individuel**
- ⇒ **Un extrait d'inscription au répertoire des métiers OU un extrait K BIS du Registre du Commerce et des Sociétés**
- ⇒ **Les attestations de formation(s) du chef d'entreprise et des salariés**

Renseignements certifiés exacts sous peine de non attribution

Fait à : ..... le : .....

Cachet et signature :

Dossier à retourner au  
CNATP VENDÉE  
Secrétariat de la Charte Qualité ANC Vendée  
35 rue Sarah Bernhardt - B.P. 247  
85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél : 02.51.62.38.74 - Fax : 02.51.05.34.41